



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SG/DRH/SDRF/BRPP

Section préparation aux concours et examens
professionnels

**NOTICE D'INFORMATION
À L'ATTENTION DES
STAGIAIRES
INSCRIPTION JUSQU'AU 30/09/2022**

**Préparation à l'épreuve écrite du concours interne
DE CONTRÔLEUR DES SERVICES TECHNIQUES DE CLASSE NORMALE
Session 2023**

Avant toute inscription, il convient de prendre en compte l'investissement personnel nécessaire à la préparation et l'obligation d'assiduité qui consiste à rendre au minimum deux devoirs sur les trois proposés.

1/OBJECTIF DE LA PREPARATION ECRITE

Cette préparation à distance accessible via la plateforme du prestataire du ministère de l'intérieur, a pour objectif de permettre aux candidats d'acquérir la méthodologie de l'épreuve écrite par le biais de la réalisation de **trois devoirs corrigés**.

CALENDRIER PREVISIONNEL DES DEVOIRS

Devoir n°	Date de mise en ligne sur la plateforme	Date limite de dépôt à la correction	Date limite de retour des copies corrigées
1	17/10/22	14/11/22	25/11/22
2	28/11/22	26/12/22	06/01/23
3	09/01/23	06/02/23	20/02/23

En cas de changement de calendrier, vous serez avertis en temps utile

2/ INSCRIPTION À LA PRÉPARATION

La fiche d'inscription devra être :

- complétée, dactylographiée par le candidat (numéro de matricule obligatoire)
- visée par le supérieur hiérarchique
- une fois visée, il convient de la transmettre à **votre animateur ou correspondant de formation, lequel l'adressera à la SDRF pour prise en compte.**

**Toute demande d'inscription qui parviendra après
le vendredi 30 septembre 2022
ne sera pas prise en compte**



Une fois l'inscription à la préparation validée par la SDRF, le candidat recevra un message de confirmation du gestionnaire.

3/OBLIGATIONS D'ASSIDUITE

Les stagiaires inscrits à la préparation s'engagent à respecter les modalités suivantes :

- renvoyer à la correction au moins deux devoirs sur les trois proposés aux dates prévues
- se présenter au concours ou à l'examen professionnel visé.

★ **L'inscription à cette préparation ne vaut pas inscription au concours préparé.**

★ **Pour toute information sur les modalités d'inscription, sur les calendriers et sur les conditions d'admission à concourir vous pouvez consulter le site internet du ministère de l'intérieur :**

<https://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Le-ministere-recrute>